



CONTRIBUTION à la CONSULTATION de BRIXAIR – PAYS DE BRESSE 71

L'ENERGIE EOLIENNE, OUI, MAIS SOUS CONDITIONS

En Saône & Loire comme dans d'autres départements de Bourgogne Franche-Comté, de nombreuses implantations d'éoliennes sont en projet et rencontrent souvent l'opposition d'associations et de collectifs de citoyens.

FNE 71 – ex CAPEN 71- est attentive aux débats légitimes soulevés par des problèmes sous-jacents ou engendrés par le développement industriel de cette filière d'énergie renouvelable : gigantisme inutile, localisation parfois aberrante, manque d'information, de concertation et de démocratie, impact environnemental mal évalué (biodiversité, paysage...) ..Nous sommes aussi conscients qu'il existe un opportunisme financier de lobbies industriels cherchant à profiter du développement des énergies renouvelables tout comme il existe un opportunisme politique qui veut profiter des oppositions locales en véhiculant de fausses informations.

POURQUOI NOUS SOMMES A PRIORI FAVORABLES AUX ENERGIES RENOUVELABLES, DONC A L'ENERGIE EOLIENNE

Face au dérèglement climatique, à l'effondrement de la biodiversité, la transition énergétique doit être au coeur du débat et des décisions publiques. Mais la transition doit également se réaliser en concertation avec les territoires, leurs collectivités et leurs habitants.

Nous rappelons que cette transition doit reposer en priorité sur les **économies d'énergie et des ressources**, en même temps que s'organise démocratiquement le déploiement d'un bouquet d'énergies renouvelables, dont l'éolien, adapté aux spécificités des territoires. Les transitions ne se décrètent pas : elles se construisent avec des citoyens bien informés des enjeux, dans la transparence, en refondant localement nos usages des énergies disponibles pour un développement durable, avec la mise en œuvre des alternatives socialement les plus utiles pour des besoins réels.

Nous sommes favorables à l'utilisation optimale des énergies renouvelables parce qu'il s'agit d'une **urgence pour sortir du nucléaire**. Parce que le nucléaire ne sauvera pas le climat ! L'industrie nucléaire est lourdement endettée, à la limite de la faillite et coûte très cher aux contribuables et aux usagers (1). Elle constitue un boulet qui empêche les investissements nécessaires aux économies d'énergies comme des renouvelables. Le nucléaire vieillissant est devenu une menace permanente pour notre sécurité, notre santé, l'avenir des générations futures. Il prépare un désastre social et économique : il est possible de s'en passer, la reconversion est urgente.

RENDRE AUX CITOYENS ET AUX TERRITOIRES LA MAITRISE DE LEUR AVENIR ENERGETIQUE

L'essor de l'éolien, des renouvelables et des économies d'énergie (bâtiment) nécessiteront des investissements importants. Tout en garantissant la création de milliers d'emplois, non délocalisables et des économies sur les factures énergétiques en hausse constante. Dans le bâtiment, l'isolation, la construction basse consommation, le retard dans les logements sociaux étant considérable.

La production d'énergie par les renouvelables doit donc désormais, pour réussir la transition, être issue d'une fabrication régionale (ou au moins nationale ou européenne), adaptée aux spécificités climatiques des territoires (de l'éolien où il y a assez de vent, du solaire presque partout...). **Mais surtout, elle doit être rendue accessible aux citoyens et consommateurs et gérable par les collectivités.**

Parce qu'habitants, collectivités, territoires, nous devons pouvoir décider de notre avenir, ne pas le laisser aux mains de grands groupes industriels dont la priorité est de contrôler la production à son seul profit. Leur intérêt, celui de leurs actionnaires, est de nous faire consommer le plus possible en mettant une facture entre eux et les consommateurs. Tout en prétendant le contraire.

Nous préférons l'implantation de productions d'énergies décentralisées, à usage autonome possible, adapté aux besoins réels des usagers, permettant de résorber une **précarité énergétique préoccupante**. Nous préférons développer des capacités de production industrielle ou artisanale locales ou régionale (PME, PMI) dont nous gardons la maîtrise. Nous voulons que les citoyens gardent la capacité de participer démocratiquement aux choix qui les concernent, leur permettant de participer aussi à la mise en œuvre des

alternatives locales disponibles : nos villes, nos villages, les bâtiments publics ont une énorme capacité d'économies, d'adaptation des renouvelables : bois, éolien, géothermie, hydraulique, hydrogène propre, solaire...

L'énergie éolienne est certes intermittente, et elle a encore des défauts à corriger. Nous proposons de développer la recherche encore nécessaire pour pallier aux défauts techniques de cette filière : utilisation de ressources rares, coût carbone, recyclage, stockage, gigantisme des mâts...

Mais elle a des atouts : elle est prévisible, naturelle, inépuisable ; ne génère ni rejets ni déchets dangereux pour des siècles ; elle est adaptable à des circuits courts de consommation, à une utilisation autonome (mini éolien) . Elle est devenue une option complémentaire indispensable à un bouquet énergétique sans danger et sans nucléaire, devenu trop dangereux et trop coûteux, pour un 100 % renouvelables possible si on y met les moyens(cf. Négawatt).

Il est toutefois encore recommandé de regarder de près chaque projet d'implantation d'éoliennes. D'exiger la transparence des informations et la tenue de débats et enquêtes publics, ne serait-ce que pour débusquer les fausses informations d'opposants souvent liés à la propagande nucléaire (2) et veiller à un **impact écologique et environnemental neutre**.

FNE 71 et les associations environnementales seront intransigeantes sur la préservation de la biodiversité (études préalables), l'utilisation de terres agricoles et l'artificialisation des sols, sur des implantations nécessitant l'arasement de forêts ou le comblement de zones humides.

L'éolien doit respecter, sans dérogation possible, le droit de l'environnement.

A notre connaissance, la Bourgogne Franche Comté n'est pas un territoire favorable à l'installation d'éoliennes, à l'exception de quelques sites. Des études et documents (2) votés par les Régions ont défini en 2012 la Région comme ayant un potentiel faible dans ce domaine. Avec d'autres atouts à faire valoir et certainement à actualiser.

La France a encore la capacité technologique et financière pour réussir sa transition énergétique et écologique . Ce n'est qu'une question de choix politique. Mais le temps presse, comme le rappellent sans cesse l'actualité et les scientifiques du GIEC. Il n'y a rien à attendre de la COP 26 : le monde d'après ne pourra se faire avec les mêmes institutions et décideurs responsables de la situation actuelle.

(1) Coût réel du nucléaire: démantèlement des vieilles centrales ; gestion(impossible) des déchets pendant des centaines d'années ; rafistolage des centrales en fonctionnement ; programme EPR sous-estimé...ce sont des **centaines de milliards** gaspillés. Sans parler du coût économique et social pharamineux d'un accident de plus en plus probable.

(2) Les Schémas Régionaux Climat Air Energie et Schémas Régionaux Eoliens – DREAL « Eolien en BFC-présentation en CDNPS-nov2021

SOURCES et liens utiles: www.ademe.fr – www.amorce.asso.fr – www.fee.asso.fr – www.fne.asso.fr - www.alterrebourgognefranchecomte.org – www.sortirdunucleaire.org – www.negawatt.org

Thierry Grosjean, porte parole le 25-02-2022